

gime communiste chinois nous fournissent certaines indications dont nous pourrions tirer profit en vue d'éviter une guerre générale . . . A mon sens, ce n'est pas une invitation qu'il y a lieu d'adresser à ce régime, mais une sommation de comparaître ». M. Austin ne chercha pas cependant à modifier le texte de la résolution en substituant le mot « sommer » au mot « inviter ». Après l'adoption de la résolution, le Secrétaire général, M. Trygve Lie, envoya sous sa signature un télégramme par lequel il invitait le Gouvernement de Pékin à paraître devant le Conseil de sécurité .

Projet de résolution des six

Le 10 novembre, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, Cuba, l'Équateur et la Norvège présentèrent au Conseil de sécurité un projet de résolution invitant les communistes chinois à se retirer de la Corée. Ce projet de résolution des six puissances, après avoir rappelé la résolution adoptée le 7 octobre par l'Assemblée générale et affirmé à nouveau que les troupes des Nations Unies seront retirées de la Corée dès qu'aura été établie une nation unie, indépendante et démocratique, poursuivait ainsi :

« Insistant pour qu'on s'abstienne de toute intervention qui pourrait étendre le conflit coréen à d'autres régions et, par suite, compromettre encore davantage la paix et la sécurité internationales,

Invite tous les États et toutes les autorités particulièrement ceux et celles qui sont responsables de l'action susmentionnée (c'est-à-dire l'intervention des troupes communistes chinoises) à s'abstenir d'aider ou d'encourager les autorités nord-coréennes, à empêcher leurs ressortissants ou des individus ou des éléments de leurs forces armées d'aider les forces nord-coréennes, et à réaliser le retrait immédiat desdits ressortissants, individus ou unités qui peuvent être actuellement en Corée;

Affirme que les Nations Unies ont pour politique de maintenir inviolée la frontière sino-coréenne et de protéger pleinement les intérêts légitimes de la Chine et de la Corée dans la zone frontière;

Appelle l'attention sur le grave danger qu'une intervention prolongée des forces chinoises en Corée comporterait pour le maintien d'une telle politique ».

Enfin, la résolution priait le Comité provisoire pour la Corée et la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée « d'étudier d'urgence et d'aider à régler tous problèmes » qui pourraient se poser le long de la frontière sino-coréenne.

Le Comité provisoire pour la Corée avait, trois jours auparavant, unanimement décidé d'examiner les questions relatives à la frontière septentrionale de la Corée. Il avait aussi prié les représentants des pays membres de la Commission des Nations Unies qui étaient déjà en Corée de lui prêter leur concours à cette fin. Ce Comité, qui procède actuellement à sa propre organisation, sera bientôt en mesure d'étudier les problèmes qui lui sont déférés. A sa première réunion, qui eu lieu à Tokyo le 20 novembre, M. Bernabe Africa, des Philippines, en fut élu président provisoire.

Dans une note, en date du 11 novembre, au Secrétaire général des Nations Unies, le Gouvernement de Pékin déclinait l'invitation, faisant observer qu'elle privait son représentant du droit de discuter la « question de l'intervention armée en Corée et de l'agression contre la Chine par le Gouvernement des États-Unis », et limitait la discussion au « rapport spécial du prétendu Commandement des Nations Unies ». Les communistes chinois proposaient à la place un débat conjoint sur Formose et la Corée. Or, le Gouvernement de Pékin avait annoncé, quelques heures auparavant, qu'il acceptait l'invitation que le Conseil de sécurité lui avait adressée le 29 septembre. Cette invitation, votée malgré les objections des États-Unis, demandait aux communistes chinois d'assister à l'étude de la plainte qu'ils avaient eux-mêmes portée plus tôt contre l'« agression » américaine à Formose.